

INFO COM

licence
master
doctorat

BÉATRICE DAMIAN-GAILLARD
SANDY MONTAÑOLA
EUGÉNIE SAITTA

Genre et journalisme

**DES SALLES DE RÉDACTION
AUX DISCOURS MÉDIATIQUES**

Préface de Marlène Coulomb-Gully
et Erik Neveu



deboeck **B**
SUPÉRIEUR

Genre et journalisme



constitue la bibliothèque de référence de l'étudiant des 1^{er} et 2^e cycles en information-communication.

Elle est dirigée par **Benoît Grevisse**, **Marc Lits** et **Jacques Walter**. Benoît Grevisse est professeur à l'École de journalisme de Louvain et membre actif de l'Observatoire de recherche sur les médias et le journalisme (UCL, Belgique). Marc Lits est professeur émérite de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (UCL, Belgique). Jacques Walter est professeur, directeur du Centre de recherche sur les médiations (Université de Lorraine, France) et codirecteur de la revue *Questions de communication*. Ils sont entourés d'un **comité scientifique international**, garantie supplémentaire de la qualité de la collection et de ses proximités avec les programmes des différentes écoles de journalisme et de communication.



TITRES PARUS

- Antoine, F., *Analyser la radio*
- Damian-Gaillard B., Montañola S. et Saitta E., *Genre et journalisme*
- Degand A. et Grevisse B., *Journalisme en ligne*
- Derèze G., *Méthodes empiriques de recherche en information et communication*. 2^e édition
- Derèze G., Diana J.-Fr, Standaert O., *Journalisme sportif*
- Frère, M.-S., *Journalismes d'Afrique*
- Grevisse B., *Écritures journalistiques*. 2^e édition
- Grevisse B., *Déontologie du journalisme*. 2^e édition
- Guillot C. et Benmoyal Bouzaglo S., *Les fondamentaux de la communication*
- Jespers J.-J., *Journalisme de télévision*
- Koutroubas Th. et Lits M., *Communication politique et lobbying*
- Lallemand A., *Journalisme narratif en pratique*
- Lits M., Desterbecq J., *Du récit au récit médiatique*. 2^e édition
- Marthoz J.-P., *Journalisme international*. 3^e édition
- Marthoz J.-P., *Couvrir les migrations*
- Pasquier M., *Communication des organisations publiques*. 2^e édition
- Pignard-Cheynel N. et van Dievoet L., *Journalisme mobile*
- Sepulchre S., *Décoder les séries télévisées*. 2^e édition
- Verhaegen P., *Signe et communication*

INFO COM

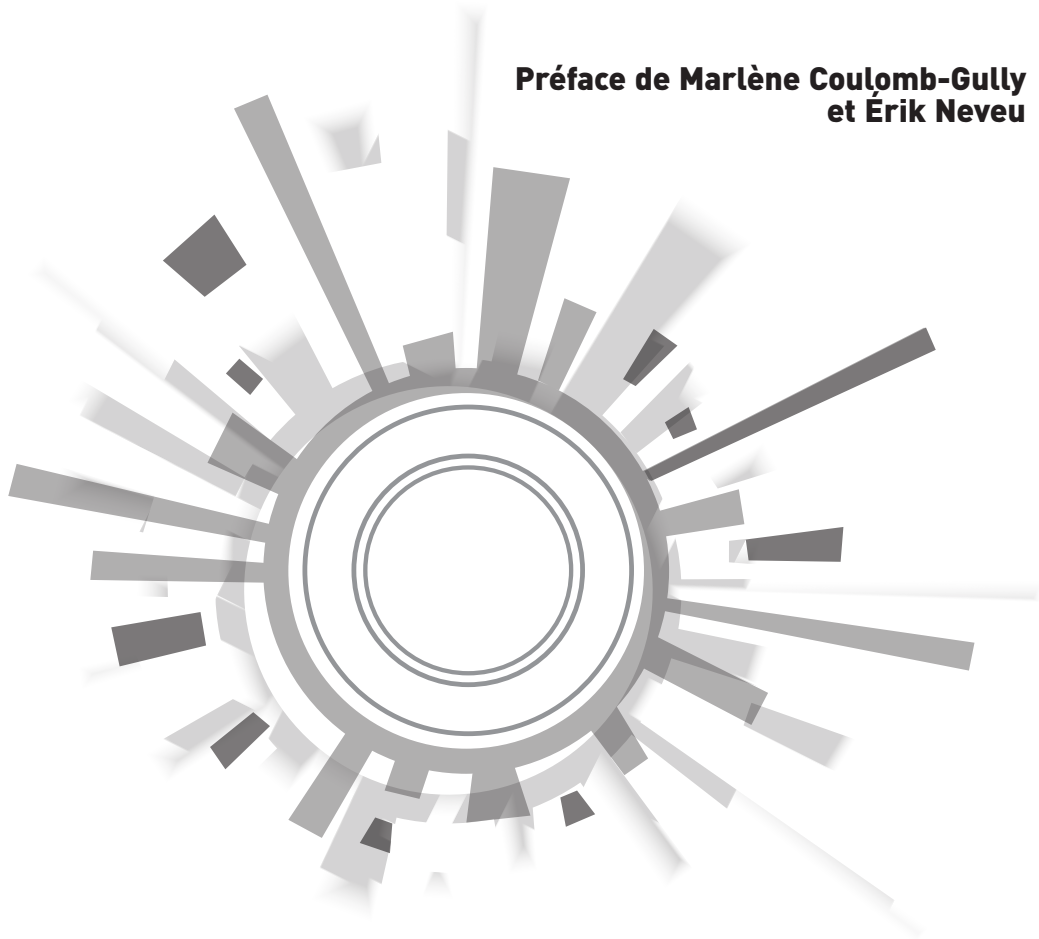
licence
master
doctorat

**BÉATRICE DAMIAN-GAILLARD
SANDY MONTAÑOLA
EUGÉNIE SAITTA**

Genre et journalisme

**DES SALLES DE RÉDACTION
AUX DISCOURS MÉDIATIQUES**

**Préface de Marlène Coulomb-Gully
et Érik Neveu**



Ouvrage publié avec le soutien du laboratoire Arènes CNRS/UMR 6051.

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés
dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web :
www.deboecksuperieur.com

Couverture et maquette intérieure : cerise.be
Mise en page : PCA

© De Boeck Supérieur s.a., 2021
Rue du Bosquet, 7 – B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

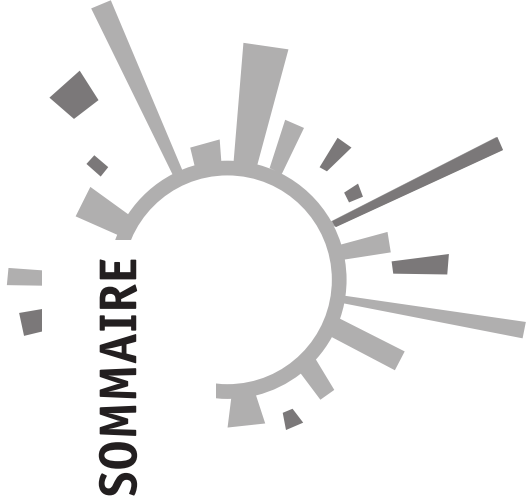
Dépôt légal :

Bibliothèque nationale, Paris : août 2021

Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2021/13647/076

ISSN 2030-8906

ISBN 978-2-8073-3620-9



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	7
PRÉFACE	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE	13

PARTIE 1 GENRE ET PROCESSUS DE PRODUCTION DE L'INFORMATION

CHAPITRE 1. Féminisation et dualisation du marché du travail journalistique	23
CHAPITRE 2. Une distribution genrée des domaines de spécialité	37
CHAPITRE 3. Les mécanismes de ségrégation genrée dans les carrières journalistiques	49

PARTIE 2 GENRE ET PRODUCTIONS JOURNALISTIQUES

CHAPITRE 1. Les processus d'invisibilisation des femmes dans les productions journalistiques	73
CHAPITRE 2. Une médiatisation essentialisée	97

PARTIE 3 GENRE ET MOBILISATIONS DE JOURNALISTES

CHAPITRE 1. Diversité et entreprises	149
CHAPITRE 2. Les stratégies individuelles des journalistes femmes face aux inégalités de genre	161
CHAPITRE 3. Les mobilisations collectives des journalistes femmes face aux inégalités de genre	175

CONCLUSION GÉNÉRALE..... 209

GLOSSAIRE 219

INDEX 221

TABLE DES FIGURES 223

TABLE DES ENCADRÉS..... 225

BIBLIOGRAPHIE..... 229

WEBOGRAPHIE..... 247

TABLE DES MATIÈRES..... 249



REMERCIEMENTS

Nous ne pouvons pas nommer ici toutes les personnes qui ont jalonné le parcours collectif ayant amené à la rédaction de ce livre qui nous tient tant à cœur. Nous tenons néanmoins à en remercier tout particulièrement quelques-unes.

Merci aux actuel·les et et ancien·nes étudiant·es en journalisme de l'IUT de Lannion pour les échanges, le partage de leurs vécus en rédaction, la confiance qu'elles et ils nous ont accordée lorsqu'elles et ils nous ont notamment facilité l'accès à certains terrains d'enquête. Nous tenons aussi à exprimer notre gratitude envers les laboratoires de recherche (Arènes, GERIICO) et, en leur sein, les chercheurs et chercheuses qui nous ont encouragées à travailler sur le genre, pour la richesse des discussions lors des séminaires, dont le séminaire genre. Merci aux collègues français·es et étrangers·ères rencontrés·es au gré des séminaires, colloques, journées d'étude, soutenances de thèses, etc., et avec qui nous partageons un intérêt scientifique pour ce domaine de recherches. Ces moments partagés sont indispensables pour alimenter la réflexion scientifique. Merci à Zineb Benrahhal-Serghini, à Philippe Gestin pour leurs relectures. Merci à Marlène Coulomb-Gully et à Erik Neveu, à la fois pour leur relecture et pour avoir accepté l'exercice délicat de l'écriture de la préface, en des délais très courts comme toujours. Merci à nos familles et ami·es pour leur soutien constant. Et enfin, merci aux enquêté·es qui ont accepté de partager leurs expériences, réflexions et analyses sur leurs conditions d'exercice du journalisme. Leur participation à nos travaux est essentielle.



Longtemps marginales ou cantonnées aux lisières du monde académique, les recherches développées par les études de genre bénéficient désormais d'une incontestable reconnaissance. En témoignent la traduction de classiques étrangers ou la publication de manuels et autres ouvrages de synthèse. De manière plus créative, ces recherches se déploient schématiquement autour de deux polarités. D'un côté, des monographies qui prennent pour objet central ces rapports de genre, en se fixant sur des pratiques explicitement genrées¹. D'autre part, des travaux qui se fixent sur des faits sociaux qu'on ne saurait réduire à des rapports de genre, mais qui viennent montrer en quoi ceux-ci y font « intersection » avec d'autres données, et s'avèrent incontournables pour comprendre des situations et des vécus².

Et cette attention croissante n'est pas que celle des locataires des « tours d'ivoire » de l'université. Ne parlons pas ici de celle, pour le moins sélective, que lui ont accordée les croisées de « La manif pour tous », même si c'est après tout une « sacrée » reconnaissance que d'être la première science sociale dénoncée par des cortèges manifestants et les ultimes porteurs de soutanes. Mais le coût de cette drôle de publicité était l'invention d'une « Théorie du genre » pensée comme une doctrine totalisante et totalitaire de haine de la famille et de l'hétérosexualité... là où, plus rigoureusement, le dénominateur commun d'approches par ailleurs plurielles tient en deux propositions simples.

1. Ni la biologie, ni l'anatomie, ni la volonté divine ne peuvent rendre compte à elles seules des manières relativement diverses dont les sociétés définissent à partir de la différence des corps ce que veulent dire masculin(s), féminin(s), normalité(s) sexuelle(s).

1. Le travail de Marie Bergström (2019), qui explore les usages des sites de rencontre en ligne, montre par exemple en quoi ils peuvent être un espace où se réduit la force du « double standard » de jugement de la vie sexuelle au détriment des femmes.

2. *Ceux qui restent* de Benoît Coquard (2019) sur la vie dans les zones rurales qui se désertifient. Le livre rend très intelligibles les effets d'une rétraction du marché matrimonial, les tensions conjugales issues de sociabilités dont les deux modalités centrales sont les soirées apéro dans l'espace domestique ou la bande de potes plutôt au masculin, en l'absence de l'offre culturelle propre à la ville.

2. Le genre, comme définition sociale des rapports entre sexes et sexualités, est le support de rapports de pouvoir, qui sont presque toujours au profit des hommes.

Le caractère sinon évident, mais du moins pertinent de ces propositions est de plus en plus admis. Les éditeurs et éditrices le soulignent : les ouvrages sur les rapports hommes femmes, la conjugalité, la sexualité sont de ceux par lesquels les sciences sociales renouent avec un public qui déborde les frontières de l'entre-soi académique. Et comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, beaucoup des personnes qu'un Président de la République renverrait au monde de celles et ceux qui ne sont « rien » (ni startupeur ou startupeuse, ni millionnaire, ni énarque, ni adepte des montres Rolex) réfléchissent aussi à des enjeux de « genre », avec leurs mots moins abstraits. Pourquoi ceux, ce qui signifie massivement « celles », qui se dévouent au soin des autres, comme aide-ménagères ou dans les EPHAD et les hôpitaux en temps ordinaires ou de covid sont-elles si mal payées et considérées ? Pourquoi les décisions de justice sur le versement de pensions alimentaires restent-elles souvent lettre morte ? Pourquoi les femmes assurent-elles toujours l'essentiel des tâches ménagères quotidiennes, en plus de leur travail salarié ?

Dans le monde du journalisme, cela renvoie à la fois à des questions tristement classiques (pourquoi si peu de femmes rédac-cheffes et tant dans l'armée croissante des précaires ? Pourquoi est-il si facile de couper la parole à l'unique femme présente pour parler foot sur le plateau de *C-News* ?) et à d'autres plus spécifiques (comment expliquer des ségrégations de fait entre des rubriques masculines et d'autres féminines ? Pourquoi les manières de commenter les matchs de sports féminins sont-elles moins enthousiastes, moins investies émotionnellement par les commentateurs, comme s'il s'agissait de compétitions moins excitantes (Musto, Cooky, Messner, 2017) ? Ce livre s'inscrit donc dans une dynamique de réflexion qui le déborde largement.

Il renvoie en effet à ce que d'aucun·es nomment le « sexisme systémique », fruit d'une histoire et d'une culture caractérisées par la domination des hommes sur les femmes (pour faire simple), et qui continue de se manifester dans de nombreux secteurs de la vie sociale : dans le monde du travail, marqué par la double ségrégation horizontale (qui veut qu'hommes et femmes ne fassent pas les mêmes métiers, seuls 12 % d'entre eux étant significativement mixtes en France) et verticale (le fameux « plafond de verre » auquel se heurtent les femmes incapables d'atteindre les sommets de la hiérarchie professionnelle ; les Canadien·nes parlent aussi de « plancher collant » pour désigner le fait que les femmes sont majoritaires parmi les travailleurs et travailleuses pauvres) ; dans le monde politique où malgré la succession des lois dites de parité, les femmes peinent à jouer les premiers rôles ; dans l'éducation où l'orientation des élèves continue de s'effectuer en fonction

de stéréotypes qui voudraient que les filles soient plus aptes à intégrer les filières littéraires (aux débouchés professionnels incertains) et les garçons les filières scientifiques et techniques, etc. Et dans la vie personnelle, on n'en finirait pas de lister ces gestes quotidiens qui contribuent à ancrer le genre dans la banalité de leur répétition et à faire de nous des hommes ou des femmes : se maquiller ou pas, porter les cheveux longs ou courts, des talons ou des chaussures plates, s'occuper des enfants ou tondre le gazon, laver le linge ou vider la poubelle, lire des romans ou s'adonner aux jeux vidéo, faire du canyoning ou de la natation synchronisée !

Pour autant, les lignes bougent. #metoo et Time's up rappellent que si les situations de domination perdurent, elles sont désormais dénoncées, et dans les médias, l'affaire de la Ligue du LOL, par exemple, révèle tout à la fois des pratiques d'oppression de catégories « minorisées » (femmes, homosexuels, personnes racisées) et la capacité d'« *agency* » de ces mêmes individus, leur aptitude à « faire quelque chose avec ce qu'on a fait de moi » pour reprendre les termes de Judith Butler. Car rien n'est jamais simple, ou univoque, et ce n'est pas l'une des moindres qualités de ce manuel sur le genre et le journalisme, que de toujours nous rappeler la complexité des situations et de conserver le sens de la nuance, au-delà des lignes de force qu'il trace et qui permettent une appréhension globale des phénomènes analysés.

Sans donner au lecteur ou à la lectrice l'équivalent du coup de coude qui veut s'assurer qu'elle ou il regarde où il faut, peut-être pouvons-nous souligner quelques points de cet ouvrage qui nous semblent d'un intérêt particulier. Le premier serait la richesse de ses sources. Rédigé pour un public francophone, mobilisant beaucoup d'illustrations françaises, ce livre sait que s'agissant de réfléchir au genre comme au journalisme, le cadre national est désormais étroit. Concepts et débats scientifiques se développent dans un espace international, souvent anglophone. Et les bouleversements qui affectent le système médiatique sont à la fois comparables et contagieux, faisant fi des frontières : rapetissement et précarisation des rédactions, multiplication des producteurs (les productrices restent minoritaires) d'information et répugnance des usagers et usagères à payer l'information, déliquescence des mécanismes de *gate-keeping* qui filtraient les infos tenues pour fiables et importantes. Multiplier les appuis sur des recherches et des « cas » étrangers n'est pas vaine érudition mais la condition d'analyses solides, d'identification de dynamiques naissantes.

Une seconde force de ce texte est d'échapper au ton doloriste qui est parfois celui des travaux sur le genre, soulignant combien les femmes sont dominées, de si multiples façons qu'Orwell ne se serait trompé que d'un adjectif dans sa vision d'un avenir désespérant : « Si vous désirez une image de l'avenir, imaginez une botte, piétinant un visage féminin, éternellement ». Que la domination masculine existe, dans les rédactions comme en maints endroits,

ce livre l'illustre. Mais il est aussi attentif à deux données essentielles. Les femmes journalistes ne sont pas des victimes dociles. Plus diplômées, ayant appris à se faire confiance, perçues – y compris dans le quiproquo – comme ayant des qualités « féminines » propres à aller au-devant des attentes des publics, elles ne sont ni désarmées, ni résignées. Ce que nous laissons encore saisir ce livre, c'est que l'intelligence de ces journalistes est aussi de savoir faire de nécessité non seulement vertu, mais invention. L'interdit de représenter les figures divines a donné naissance dans l'art islamique à un génie de la calligraphie, à l'explosion des décorations colorées. Celles qui n'avaient pas accès au haut de l'affiche ont su dans les services politiques réinventer un art des portraits, saisir les élu·es via leurs trajectoires et leurs expériences et sur des terrains de guerre tirer profit du paradoxe qui veut qu'on ait plus accès aux mondes privés et qu'on soit moins objet de suspicion des combattants si l'on est une et non un journaliste, en Afghanistan ou au Kurdistan.

Que vous soyez étudiant·e en école de journalisme ou en sciences sociales, citoyen·ne intéressé·e par la manière dont se fabrique l'information ou titulaire d'une carte de presse, ce petit volume vous éclairera ... en synthétisant un considérable panorama de recherches et d'enquêtes, en vous emmenant dans des rédactions et des moments de vie professionnelle. Mais peut-être son plus grand accomplissement pourrait-il être de rendre conscient·e de rapports de force ou de situations inévitables qui auraient dû « crever » les yeux, mais que l'on ne savait/voulait pas voir, tant la force de la domination masculine est, dans les rédactions ou les reportages comme partout, d'être visible mais inaperçue, « un peu comme cet espace qu'on appelle angle mort que ne reflète pas le rétroviseur » pour reprendre les termes de la chercheuse Teresa de Lauretis. Proposons donc pour finir un modeste exercice de « travaux pratiques » : écoutant la radio, regardant la télé et ses chaînes d'info, évaluez l'équilibre femmes/hommes, comptez qui organise le tour de parole au profit de qui, qui parle et pendant combien de temps, qui coupe la parole à qui. Ah, vous l'aviez remarqué ? Avec ce livre, vous disposerez d'arguments étayés et éprouvés qui armeront votre sensibilité critique.

Marlène Coulomb-Gully
Professeure en sciences de la communication

Érik Neveu
Professeur en science politique

Depuis le début des années 2000, de nombreux articles de presse en Europe et en Amérique du Nord sont révélateurs des inégalités et des débats concernant la sous-représentation des femmes dans les productions journalistiques et le harcèlement sexuel dans les rédactions. D'autres interrogent l'égalité professionnelle, ainsi que la place des femmes dans les médias, à la faveur, d'une part, de l'adoption d'une série de lois sur l'égalité professionnelle au cours des années 2000 et 2010, et d'autre part, des débats sur les questions genrées foisonnant lors des mobilisations pour le mariage pour tous ou de celles concernant l'accès à la procréation médicalement assistée (PMA), ou encore, lors du mouvement #MeToo et des révélations de harcèlement et de violences sexuelles dans les milieux artistiques. Ce manuel s'inspire de la richesse de ces débats publics, à forte valeur polémique tant ils cristallisent des conceptions différentes, et parfois inconciliables, des rapports entre les femmes et les hommes, du féminin et du masculin, pour penser la relation entre genre et journalisme. Ces polémiques, relayées par des collectifs sociaux, dont, par exemple, en France, la Manif pour tous, opposée au mariage entre personnes du même sexe ou à l'extension de la PMA à toutes les femmes, montrent l'âpreté des luttes actuelles autour de la définition des normes de genre, c'est-à-dire des valeurs et des principes censés encadrer les activités, les comportements, les manières d'être femme ou homme. L'enjeu de ces luttes est la défense ou l'ébranlement d'un ordre social fondé sur une vision binaire et hétérocentrée d'un rapport social entre les hommes et les femmes, inscrit plus largement dans des relations de pouvoir. Cet ordre structure, tout autant qu'il se construit dans nos interactions, nos coopérations, nos conflits les plus quotidiens, et mobilise des arguments relevant du biologique (les différences physiques et anatomiques) pour se légitimer et pour justifier le fait que des comportements, des rôles, des métiers soient définis comme « féminins » ou « masculins ». Il s'agit dès lors de s'emparer des recherches en sciences humaines et sociales pour offrir des outils de compréhension des enjeux sociaux majeurs soulevés par ces discours et ces prises de position, aux étudiant·es, aux journalistes, ou, plus largement, à toute personne intéressée par ces questionnements.

Encadré 1 – THÉORIES. Le genre, une question de femmes ?

Les travaux sur le genre sont, en grande majorité, engagés par des femmes. Comment expliquer cet état de fait ? D'abord par l'histoire de ce domaine de recherches, qui se constitue dans la voie creusée par le mouvement féministe de la seconde moitié du ^{xx}^e siècle. Ainsi, le « sexe » devient peu à peu un objet de réflexions théoriques et une catégorie d'analyse. Les *Women's Studies*, ou en France « études sur les femmes » ou « études féministes », se développent, à partir des années 1970, dans l'ensemble des sciences humaines et sociales, et précèdent les *Gender Studies*. Les premières sont pionnières car elles ont pour objectif de sortir les recherches scientifiques d'une perspective résolument androcentrée, c'est-à-dire selon une perspective masculine, en élaborant des concepts à même de réfuter la naturalité des inégalités sociales entre les hommes et les femmes. Les secondes fournissent une nouvelle orientation scientifique en proposant d'étudier les deux « sexes » non comme deux « entités » séparées, mais selon une approche dialectique amenant à évoquer des rapports sociaux plutôt que des rôles naturellement définis. On peut ensuite expliquer la surreprésentation de chercheuses dans ce domaine par la résistance des sciences humaines et sociales au développement de travaux sur le genre du point de vue des hommes, « surtout s'ils ne s'inscrivent pas dans une critique unilatérale de la domination masculine. Ces résistances s'expliquent par la nécessité ressentie d'implanter durablement les études sur les femmes, après une longue invisibilisation dans les espaces sociaux et scientifiques [Perrot, 1998] » (Damian-Gaillard, Montaño, 2014, paragraphe 2). Toutefois, ces résistances n'ont pas empêché l'émergence de travaux cherchant à complexifier l'analyse traditionnelle de la domination, en suggérant notamment la richesse heuristique d'une approche centrée sur l'hétérogénéité des identités masculines et féminines, la variation du processus de domination selon les appartenances sociales et ses possibles ambivalences. Ces études s'inscrivent dans les mobilisations féministes afro-américaines, hispano-américaines et indiennes des années 1980 contre un féminisme « blanc » et occidental. Elles reprochent à celui-ci de ne pas prendre en compte l'aspect multidimensionnel de la domination masculine, cumulant plusieurs formes d'oppression (de classe, d'âge, ethno-raciale, religieuse, etc.) et revendiquent une approche intersectionnelle du genre. Ce contexte va favoriser, à la fin des années 1980, l'émergence lente mais stimulante dans les universités anglo-saxonnes – en Australie notamment – des *men's studies*, c'est-à-dire des études se focalisant sur les mécanismes sociaux de construction des masculinités. Raewyn Connell et James W. Messerschmidt (2005) pensent alors le concept de

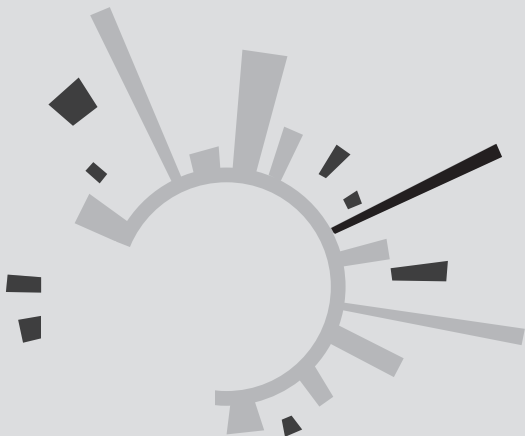
masculinité hégémonique, qui permet d'appréhender tout autant l'hétérogénéité des masculinités, les principes sociaux de hiérarchisation entre ces masculinités, que les processus de domination des hommes sur les femmes.

Cet ouvrage ne vise pas à dénoncer, mais à analyser les mécanismes de discrimination à l'œuvre dans le journalisme à partir de savoirs produits selon une démarche scientifique de description, de compréhension et d'explication. Cette dernière se distingue d'autres formes de discours (politiques notamment) en ce qu'elle s'appuie sur des principes, des pratiques et des opérations méthodologiques relevant de la démonstration basée sur un protocole d'enquête scientifique de recueil de données et non pas de la conviction, de la croyance ou de l'idéologie. Dans cette perspective, l'ouvrage mobilise des travaux de recherche ancrés dans plusieurs disciplines (sciences du langage, sociologie, histoire, sciences de l'information et de la communication, etc.), à même d'apporter des éclaircissements sur les relations entre genre et journalisme, comme la question complexe des assignations de genre dans les rédactions et dans les productions journalistiques. Le terme de genre a été retenu en référence aux *Gender studies*, constituées autour de travaux interdisciplinaires de sciences humaines et sociales. Apparues dans les années 1980 dans les pays anglo-saxons et d'Europe du Nord, celles-ci interrogent la manière dont les sociétés, à partir d'une différence inscrite dans les corps, d'une opposition entre le mâle et la femelle, fabriquent des identités genrées et des rapports de pouvoir, sous-tendant des inégalités qui ont historiquement joué le plus souvent en faveur des hommes. Consacré au genre et au journalisme, l'ouvrage entend aborder cette problématique selon une perspective relationnelle considérant que les journalistes, femmes et hommes, sont liés entre elles et eux par des relations structurées autour d'enjeux et d'intérêts spécifiques qui produisent des luttes pour l'accès à des positions et à des capitaux (Bourdieu, 1979). De sorte que le genre est appréhendé non comme l'étude du « groupe des femmes » et du « groupe des hommes », mais comme affectant tous les individus, femmes ou hommes, et leurs relations. Néanmoins, la majorité des travaux consacrés à ce sujet focalisent leur attention sur les femmes, manière, en quelque sorte, de tordre le bâton dans l'autre sens, face à une littérature en sciences humaines et sociales qui, pendant des décennies, est restée aveugle au genre. Ce faisant, ces travaux ont cherché à fournir, de manière compensatoire, des données propres aux femmes. Ainsi, l'état de la littérature scientifique que nous présentons dans cet ouvrage reflète-t-il ce biais. Mais nous proposons aussi d'identifier les limites de ces recherches et de mettre en valeur certains travaux qui échappent à ce biais.

De plus, afin de mettre en perspective la situation des pays francophones, l'ouvrage s'appuie sur des recherches internationales, de même qu'il mobilise, lorsque cela est pertinent, des travaux plus anciens pour réinscrire ces questionnements dans une perspective comparative entre pays et dans leur filiation conceptuelle. L'objectif est d'outiller en approches théoriques et méthodologiques les lecteurs et les lectrices pour les aider à appréhender les logiques genrées à l'œuvre dans la profession (dans l'affectation des emplois, la répartition des statuts, etc.), dans les rédactions (dans la distribution des postes et des sujets, etc.), et dans les productions journalistiques (à travers les discours rapportés, les manières de présenter les sources, etc.). Nous espérons aussi apporter des ressources scientifiques aux acteurs publics en charge des questions de genre dans les médias, à même de les aider dans l'élaboration de politiques publiques (rédaction de chartes, définition de programmes de formation, etc.) Car ces logiques ne sont pas homogènes selon les secteurs d'activité journalistique et ne renvoient pas à un seul modèle explicatif. Toutefois, les études scientifiques menées sur le sujet sont unanimes quant au constat de la persistance d'inégalités entre femmes et hommes dans l'ensemble des domaines susmentionnés. Elles démontrent aussi, par l'accumulation des données relatives à plusieurs pays et périodes, le caractère systémique de ces asymétries de genre construites historiquement et socialement en défaveur des femmes. Ce faisant, elles établissent que les transformations de cet ordre inégalitaire ne dépendent pas seulement de volontés individuelles, mais de la remise en cause de modes de fonctionnement collectifs dans l'organisation du travail, dans les manières de penser l'information, dans le rapport aux publics, aux sources, etc. Elles soulignent donc la nécessité d'une réflexion commune et la mise en œuvre d'actions conjointes des pouvoirs publics, des associations de lutte contre les discriminations, et des instances professionnelles (entreprises de presse, syndicats, écoles de journalisme, etc.). Enfin, le titre de ce manuscrit – Genre et journalisme et non Genre et médias – mérite des précisions. Ne pouvant, pour des raisons évidentes, couvrir tous les domaines de la production médiatique – tâche herculéenne –, nous avons choisi de nous limiter à celui de l'information produite par des journalistes travaillant dans ou pour des entreprises de presse. Ce faisant sont exclues les productions relevant de la fiction ou de la publicité. Dans ce cadre de contraintes, les études ont été sélectionnées dans une volonté de représenter la variété de domaines journalistiques étudiés, de la politique au sport en passant par l'agriculture, et de privilégier l'exposé des conclusions des recherches les plus récentes. Enfin, l'écriture inclusive a été privilégiée dans cet ouvrage, les lecteurs et lectrices trouveront des explications à ce propos dans le chapitre 2 de la partie 2.

L'ouvrage s'organise en trois parties. La première s'intéresse aux manières dont le genre renseigne les processus de recrutement des journalistes et de

fabrication de l'information au sein des entreprises de presse. La deuxième partie propose un bilan quantitatif et qualitatif des représentations genrées dans les productions journalistiques. Enfin, la troisième partie dresse un panorama des luttes menées depuis les années 1960 contre les discriminations genrées dans le journalisme.



PARTIE 1

GENRE ET PROCESSUS DE PRODUCTION DE L'INFORMATION

En France, comme en Europe, le taux d'activité¹ des femmes enregistre une croissance spectaculaire au début des années 1960, constituant ainsi un tournant à partir duquel les femmes entrent de façon pérenne sur le marché du travail. Cette forte augmentation de l'activité féminine a été favorisée par différents facteurs parmi lesquels : la scolarisation croissante des filles (et la part toujours plus importante de diplômées) et leur percée dans certaines filières de formation historiquement masculines ; les politiques publiques en matière de prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées dépendantes ; la fin de barrières légales à l'accès des femmes à certaines professions ; les politiques publiques de promotion de l'égalité salariale ; la transformation des représentations sociales à propos des métiers et fonctions acceptables pour des femmes ; les évolutions du marché de l'emploi qui connaît, à partir des années 1950, un processus de salarisation et de tertiarisation, avec une montée en puissance du secteur des services (Maruani, 2017).

Mais cet accès massif au marché de l'emploi déplace, plus qu'il ne remet en cause, la division sexuelle ou sexuée du travail. Il ne doit pas cacher les inégalités selon lesquelles se déploie cette féminisation. Les enquêtes emploi de l'Insee montrent qu'en France les femmes subissent plus souvent le temps partiel, le chômage et l'inactivité (relative aux personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage) que les hommes. En outre, les femmes continuent tendanciellement à ne pas exercer les mêmes métiers que les hommes. Les métiers font, en effet, l'objet d'une hiérarchisation sociale selon laquelle les métiers féminins sont globalement dévalorisés. Une segmentation genrée du marché du travail persiste donc, édifiée à la fois sur une ségrégation verticale (concentration des femmes dans certains niveaux de la hiérarchie professionnelle) et une ségrégation horizontale (concentration des femmes dans certains secteurs d'activité).

Ce constat ne doit toutefois pas conduire à la conclusion d'un total immobilisme. L'augmentation de l'activité féminine a aussi permis l'accès des femmes à des professions qualifiées. Certaines professions traditionnellement masculines, qu'il s'agisse de métiers réputés difficiles physiquement ou de métiers prestigieux comme la magistrature ou encore la médecine, sont devenues plus mixtes. C'est aussi le cas du journalisme. La féminisation des professions supérieures a d'ailleurs ouvert de nombreux débats et polémiques. Les hommes l'ont ainsi souvent accusé d'être à l'origine d'une dévaluation de leur métier, faisant fi du niveau de diplôme élevé possédé par les nouvelles entrantes. Les travaux scientifiques ont renversé les termes du débat, démontrant que la dévalorisation d'une profession pouvait participer de sa féminisation (voir encadré n° 2).

1. Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (source : Insee).

Encadré 2 – THÉORIES. Féminisation = dévalorisation ?

La féminisation de professions historiquement masculines a induit des débats sociaux et scientifiques autour de son lien avec la dévalorisation ou le déclassement social des métiers. Ainsi, Marlaine Cacouault-Bitaud (2001) s'intéresse au cas de la magistrature en France dans un article au titre évocateur : « La féminisation d'une profession est-elle le signe d'une baisse de prestige ? ». La magistrature connaît une crise du recrutement dans les années 1950 liée à une dégradation des conditions matérielles des magistrats dans l'entre-deux-guerres. Le mode de formation et de recrutement des magistrats se transforme avec la création du Centre d'études judiciaires en 1958 (devenu École de la magistrature en 1970), instance qui conditionne l'accès à la réussite d'épreuves. La mixité du corps est autorisée à partir de 1946, levant ainsi une barrière légale à l'entrée des femmes dans cette profession. Ces évolutions conjointes ont plusieurs effets. D'une part, elles ouvrent les portes de la profession à des personnes moins dotées en capital social et promues par l'école et les diplômes. L'accès à la magistrature n'est plus du seul domaine des « héritiers » et des « héritières », c'est-à-dire des fils et filles de magistrat·es. Issues de milieux sociaux moyens ou favorisés, les étudiantes en droit se trouvent en mesure de rivaliser avec leurs homologues masculins et bénéficient souvent du soutien de leur famille où les deux parents ont suivi des études et travaillent dans le secteur public. D'autre part, le travail de magistrat·e se banalise, avec la montée du divorce, le recours à l'action judiciaire dans les conflits de la vie quotidienne, l'augmentation de la petite délinquance, ce qui accroît la charge de travail et constitue des activités peu valorisantes, contribuant à une baisse du statut social de cette profession. Ainsi, une nouvelle division du travail se met en place dans laquelle les hommes se réservent des tâches plus gratifiantes, telles que les mises en accusation des membres de l'élite économique et politique. Toutefois, des magistrates s'illustrent dans certaines affaires, par lesquelles elles acquièrent une reconnaissance de leurs compétences, et progressent régulièrement dans la hiérarchie des postes. Cet exemple de la magistrature apporte un éclairage nuancé sur le débat « féminisation = dévalorisation ? ». Tout d'abord, il semble difficile de parler de déclassement d'une profession alors que celle-ci voit augmenter le niveau de diplôme de ses membres. Cependant, les professions supérieures, à l'instar de la magistrature, peuvent connaître des transformations qui aboutissent à des formes de dévaluation. Enfin, on constate que des domaines genrés se reconstituent dans des espaces professionnels devenus mixtes. Le processus de féminisation d'une profession n'est donc pas univoque.



CHAPITRE 1

FÉMINISATION ET DUALISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL JOURNALISTIQUE

1. Féminisation « par le bas »	25
2. Féminisation « par le haut »	29

Ce chapitre analyse, données statistiques à l'appui, les modalités de féminisation du journalisme au regard de la précarisation de la profession. Afin d'offrir une analyse fine de ces processus entremêlés, il sera centré sur le cas français. Un éclairage sur la situation internationale et sur celle des pays d'Europe francophones sera toutefois apporté. Profession intellectuelle, prestigieuse et masculine, le journalisme français a connu un processus de féminisation dont les rythmes ont varié au cours des périodes. Jusqu'à la fin des années 1960, les femmes y étaient très marginales. Leur part a progressé de manière régulière dans les années 1970, puis à un rythme plus rapide dans les années 1980 et un peu ralenti dans les années 1990/2000 et 2010 (Damian-Gaillard, Frisque, Saitta, 2010).

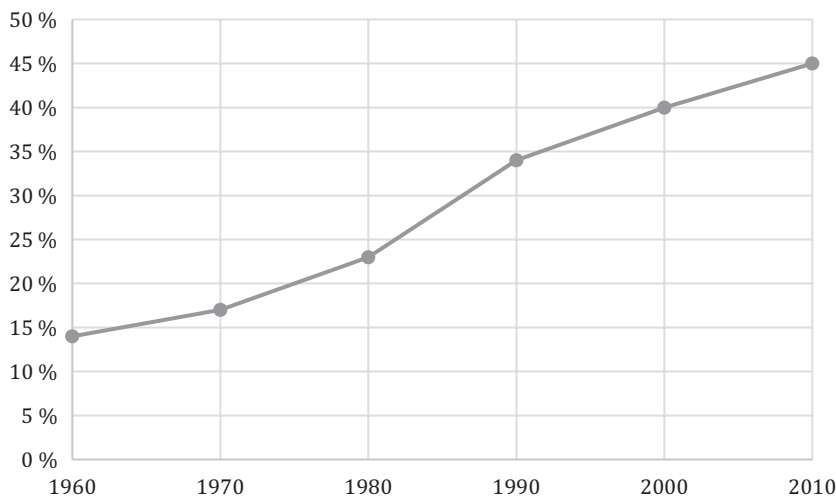


Fig. 1.1.1 : Évolution de la part de femmes détentrices de la carte de presse : 1960-2010 (France)

Source : Élaborée par les autrices à partir de Damian-Gaillard, Frisque & Saitta (2010)

Aujourd’hui, la parité femmes/hommes semble en passe d’être atteinte. En effet, en 2018, 47,2 % des titulaires de la carte de presse étaient des femmes (Observatoire des métiers de la presse), soit un taux quasiment équivalent aux 48,3 % de femmes qui composaient la population en emploi (la partie de la population active qui possède un emploi et n’est donc pas au chômage) à la même date en France (Insee). Vincent Cardon et Ionela Roharik (2016, p. 2) relèvent qu’entre 2000 et 2013, « le sureffectif masculin (c’est-à-dire la part des hommes en surplus dans la profession par rapport à celle des femmes) a été divisé par deux, passant de 33,5 % à 15 %. » En 2018, 54,5 % des personnes déposant une première demande de carte de presse étaient des femmes, leur part parmi les nouveaux journalistes étant supérieure à celle des hommes depuis 2001. La féminisation est plus marquée encore dans les formations dont les cursus en journalisme sont reconnus par la Commission de la carte d’identité de journaliste professionnel (CCIJP). Parmi les nouveaux et les nouvelles titulaires de la carte de presse, la proportion d’étudiantes inscrites dans ces cursus a augmenté de 84 % entre 2001 et 2018, contre 44 % pour les étudiants (Observatoire des métiers de la presse). C’est, en effet, l’augmentation de l’effectif féminin qui porte l’accroissement numérique de la profession journalistique : entre 2000 et 2018, le taux de croissance du nombre de femmes a été de 24 %, tandis que l’effectif masculin, lui, a décru de 7 %, pour une augmentation totale du nombre de journalistes de 5 %.

Genre et journalisme

Depuis le début des années 2000, de nombreux débats sur la question de l'égalité professionnelle, du harcèlement sexuel et du sexisme surgissent dans l'espace social et politique. Dans ce contexte, ce manuel se penche sur les relations entre genre et journalisme et offre des outils de compréhension des enjeux de genre autour desquels se mobilisent journalistes, directions de médias, organismes professionnels, pouvoirs publics et acteurs internationaux.

Il aborde notamment :

- la répartition des emplois journalistiques entre hommes et femmes et les mécanismes expliquant la persistance d'une affectation genrée des tâches et des fonctions ;
- la manière de comptabiliser la présence des femmes et des hommes dans les contenus journalistiques et de prendre en compte le statut et la légitimité de leurs propos au sein des différents espaces sociaux ;
- la représentation des femmes et des hommes dans les contenus journalistiques ;
- les mobilisations des journalistes femmes face aux inégalités de genre.

Destiné aux étudiants, enseignants et chercheurs en journalisme, communication, sociologie et science politique.

ISBN 978-2-8073-3620-9



deboeck
SUPÉRIEUR **B**

www.deboecksuperieur.com



Béatrice Damian-Gaillard est professeure des universités à l'université de Rennes 1, chercheuse au laboratoire Arènes (CNRS – UMR 6051). Elle étudie les évolutions des dispositifs d'organisation du travail des journalistes en lien avec les questions de genre et de sexualités.



Sandy Montañola est maîtresse de conférences à l'université de Rennes 1, chercheuse au laboratoire Arènes (CNRS – UMR 6051) et responsable de la formation en journalisme de l'IUT de Lannion. Elle étudie la place du genre dans les contenus journalistiques, les rédactions et les formations, notamment dans le domaine sportif.



Eugénie Saitta est maîtresse de conférences à l'université de Rennes 1, chercheuse au laboratoire Arènes (CNRS – UMR 6051). Elle étudie les dynamiques de féminisation du journalisme politique et les rapports de genre dans les processus de production de l'information.

Dans le cadre du nouveau Système Européen de Transfert de Crédits (E.C.T.S.), ce manuel couvre en France les niveaux :

Master 1-2, Doctorat.
En Belgique : Master 1-2, Doctorat
En Suisse : Master, Doctorat
Au Canada : Maîtrise, Doctorat

L

M 1-2

D